



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre les cancers pédiatriques

Question écrite n° 41406

Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la lutte contre les cancers pédiatriques. Chaque année, 2 500 enfants et adolescents sont malheureusement touchés en France par un cancer. Les pathologies cancéreuses ne se soignent pas comme celles des adultes. Pourtant, très peu de médicaments sont développés pour traiter les cancers pédiatriques et un cinquième des jeunes malades décèdent, une tristesse infinie, insupportable pour les parents, les frères et sœurs. Alors que les Français se mobilisent dans une campagne « Septembre en or », il souhaite connaître les avancées de l'exécutif dans ce domaine que ce soit vis-à-vis des industriels, dans le secteur de la recherche ou encore auprès du corps médical pour les sensibiliser au diagnostic précoce.

Données clés

Auteur : [M. Victor Habert-Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41406

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 septembre 2021](#), page 7125

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)